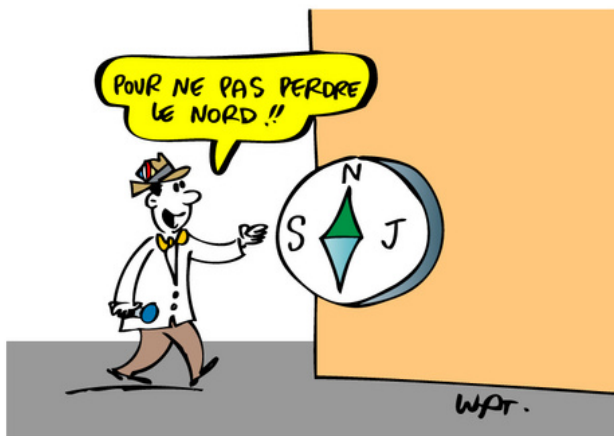


Élections professionnelles CSE du Réseau régional France 3 et du Siège



Merci pour votre confiance !

Un immense merci aux salarié(e)s qui ont voté pour les listes du Syndicat National des Journalistes ! Grâce à vous et à la confiance que vous nous avez apportée, le SNJ sort renforcé de ces élections. Notre parole, votre parole, aura encore davantage de poids au cours des prochaines négociations au sein de France Télévisions, dans les trois prochaines années, la durée de la nouvelle mandature.



Au CSE du réseau France 3, le SNJ progresse en nombre de votes et obtient un 4^e siège de titulaire et un 4^e siège de suppléant. Le quorum a été atteint dans le collège électoral “ ingénieurs, chefs de services, cadres et assimilés, réalisateurs, journalistes” où le SNJ présentait des candidat(e)s, ce qui a permis cette élection dès le premier tour.

Un deuxième tour sera nécessaire pour élire les représentants des salariés qui votent dans les collèges électoraux “ouvriers - employés” et “techniciens, agents de maîtrise et assimilés”, le quorum n’ayant pas été atteint.

Au CSE du Siège, un deuxième tour sera nécessaire pour tous les collèges électoraux, afin d’élire les représentants du personnel. Toutefois, là aussi, le SNJ confirme son implantation, mais il ne faut pas se démobiliser pour permettre d’élire un maximum d’élus afin de vous représenter dans cette instance majeure.

Merci pour votre confiance ! Vous pouvez compter sur le SNJ pour continuer de défendre l’ensemble des salarié(e)s de France Télévisions !

Paris, le 13 novembre 2025

Syndicat National des Journalistes
Maison France Télévisions - Bureau D 142
snj@francetv.fr - 01 56 22 88 28